

## LA PATRIE

MONTREAL, 24 FEVRIER 1892

L'amante est aujourd'hui l'un des minéraux les plus importants de Terre-Neuve, et se vend £53 la tonne.

Le cardinal Mermillod, évêque de Lausanne, est mort hier matin. Il était né en 1824, à Carouge, près de Genève.

L'état de Guy de Maupassant s'est aggravé. Il a perdu complètement l'esprit et ne reconnaît plus personne. On craint une attaque de paralysie générale.

"Après les voleurs les faussaires. Cela ne nous étonne pas," dit la *Press*, dont le directeur ne peut plus s'étonner de rien depuis qu'il a pour collègue le notaire L. P. Pelletier.

On annonce de Londres la mort de l'évêque anglican Oxenden, autrefois évêque de Montréal, et métropolitain de l'Église d'Angleterre en Canada. Il était âgé de 48 ans.

Le parlement fédéral s'ouvre demain. L'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par M. Northrup, député de East-Hastings, et sera secondée par M. Bain, député de Soulanges.

En voyant les électeurs voter pour le maintien au pouvoir de ministère Haggart-Abbott, dit le *Free Press* d'Ottawa, M. Rykert et McGreevy ont bien le droit de demander pourquoi on les a chassés du parlement.

Le scrutin aura lieu à London, Ontario, en même temps qu'à Québec-Ouest, vendredi prochain.

Le candidat libéral à London est M. Hyma, l'ancien député. Son adversaire est l'honorable John Carling, ministre fédéral.

M. de Freyne ayant refusé de former un nouveau ministère, le président Carnot a appelé M. Rouvier, qui a accepté. MM. de Freyne, Ribot, Constant et Develle continueront à faire partie du cabinet. M. Rouvier s'efforce de retenir autour de lui la plupart des anciens ministres.

Deux élections pour le parlement provincial ont eu lieu dans Ontario, hier. Dans North Renfrew, M. Barr, libéral, a été élu par 175 voix de majorité. Dans Kingston, M. Hardy, libéral, a été élu par environ 350 voix de majorité pour succéder à M. Metcalfe, conservateur, qui vient d'être choisi pour Ottawa. M. Hardy est catholique et avait été attaqué à cause de ses convictions religieuses.

Du Canadien: On nous assure que le gouvernement de la province de Québec s'est engagé à acheter de M. John Hearns, la propriété qui touche à l'emplacement des édifices parlementaires pour la somme de \$16,000. Ceci expliquerait la candidature de M. Hearn qui ne passe pas précisément pour attaquer ses chiens avec de la saucisse.

M. J. C. Patterson le nouveau ministre tory est élu par 16 voix de majorité dans le comté de Huron Sud. L'élection sera peut-être contestée, mais c'était prévu. Les moyens dilatoires que la loi met à la disposition des escamoteurs de mandat lui permettent de rester député assez longtemps pour assister à la chute du Cabinet dont il fait partie.

L'Événement annonce que M. A. B. P. Landry, ancien député de Montigny à la Chambre des Communes du Canada, vient d'être nommé secrétaire en remplacement de feu C. F. Baillargeon.

M. Langelier est le propriétaire de l'Asie de Beauport; M. Pelletier promet à l'Asie le renouvellement de son contrat; l'Asie s'inscrit au fonds électoral de M. de Boncherville; M. de Boncherville subit M. Pelletier et le gouvernement fédéral récompense M. Landry.

Le P'tit Banc s'est occupé hier de la Baie des Chaleurs. C'est la troisième enquête au sujet de cette affaire. Enquête du Sénat, enquête de la Commission Jetté-Baby-Davidson et maintenant enquête du P'tit Banc. Ce dernier a découvert là des scandales, mais des scandales! La *Gazette* s'en parle à la babine tout comme s'il s'agissait du paiement quatorze fois répété d'une même facture d'impression. A part cela, personne ne s'occupe du tribunal d'inquisition nommé par la dictature dans le but de dénicher quelque prétexte propre à dissiper les voleurs du pouvoir. Institution illégale nommée par un pouvoir illégitime, son autorité est tout à fait illusoire et considérée comme telle.

Dans la province de Québec, nous avons quelques comités qui sont toujours en faveur du gouvernement, mais c'est l'exception. Depuis que de brutales accusations de vénalité ont été portées contre la race française qui habite la province de Québec, nous avons été forcés de composer la conduite des nôtres avec elle des arachideurs habitants d'Ontario et la comparaison n'est pas avantageuse à nos derniers. En effet, en jeter par le résultat des élections dans cette sacro-sainte province, ce qui est ici l'exception semble être la règle générale chez nos voisins. Kingston, par exemple, qui venait d'être M. Metcalfe comme représentant de la Cote St-Jacques l'a immédiatement remplacé à Toronto par un partisan de M. Nowat.

L'Événement, journal indépendant à tendances conservatrices fortement accentuées publie ce qui suit:

M. Carrier, dit-on, doit se retirer de la lutte.

Il ferait acte de sagesse en agissant ainsi, car toute lutte contre M. Sheehy est à notre avis inutile.

Nous ajouterons de plus que M. Sheehy dont la réputation d'honnêteté et d'intégrité est sortie parfaitement intacte du creuset de la Commission Royale et qui est une des figures les mieux connues et les mieux appréciées de notre monde financier ne devrait pas avoir d'opposition.

Les hommes de la valeur et de la réputation de M. Sheehy sont rares et à l'importance quel parti qu'ils appartiennent, ils ont droit à la sympathie et à la confiance publique.

## BULLETIN POLITIQUE

Ste-Marie—Les amis de M. Béland sont activement à l'œuvre et quels que soient les efforts de M. Martineau, le candidat ouvrier d'émigration choisi par les associations du travail sera élu.

M. Martineau a tenu hier soir une assemblée au coin des rues Ste-Catherine et Papineau, mais il y avait peu de monde et peu d'enthousiasme.

St-Louis—Les candidats, M. Rainville et M. Parizeau, ont ouvert leurs comités. Les amis de M. Rainville sont à l'œuvre et assurent à notre ami une majorité considérable.

Quartier St-Laurent—La candidature de M. Strachan reçoit chaque jour des adhésions nouvelles. Son élection est assurée.

Chicoutimi—L'appel nominal a eu lieu dans ce comté. M. Petit et M. Côté ont été mis en nomination.

Beauharnois.—Une députation du comté de Beauharnois est venue offrir la candidature à l'honorable M. Tassé en opposition à M. Bisson.

Laprairie.—Une grande assemblée publique et contradictoire est convoquée à St-Jacques le Mineur, comté de Laprairie, pour aujourd'hui, à midi. Un grand nombre d'orateurs des deux partis seront présents pour adresser la parole.

Terrebonne.—Réunion publique, lundi soir, à St-Jérôme, des libéraux du comté de Terrebonne, pour choisir un opposant à l'honorable M. Nantel. Étaient présents le Dr Jules Prévost, le notaire P. A. Longpré, l'honorable M. Prévost, conseiller législatif et plusieurs autres libéraux en vue de la ville et de la paroisse de St-Jérôme; MM. Crépault, Limoges, de Ste-Anne des Plaines.

Après discussion la réunion a été ajournée à samedi.

Soulanges—A Côtéau Landing, hier, une assemblée d'électeurs a ratifié le choix de M. Duckett, comme candidat ministériel. M. Doucet, qui est toujours sur les rangs, restera son adversaire.

Sherbrooke—La situation électorale est embrouillée à Sherbrooke. Il y a eu lundi une grande assemblée convoquée par le candidat libéral, M. Broderick, et à laquelle étaient invités tous les candidats. M. Broderick s'est déclaré purement et simplement libéral, et s'est appliqué à exposer la théorie constitutionnelle sur les devoirs de la couronne et les droits des contribuables.

M. Ives lui répondit et accusa M. Woodward, l'un des principaux partisans de M. Robertson, d'avoir été le véritable instigateur de la candidature de M. Duckett.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral. M. Loomis a été déclaré le candidat libéral.

nées qui viennent de s'écouler, nous avons en la consolation de voir plusieurs des idées, en faveur desquelles nous avons combattu, s'implanter dans le pays et prendre racine dans un sol qui est favorable à leur germination.

Il n'est devenu ni anarchiste, ni communiste, ni impie. Ce n'est pas en faisant appel à son intelligence et à son esprit de justice qu'on lui inculquera des principes subversifs.

On dirait même qu'il mesure qu'il se rallie à l'idée démocratique et devient plus calme, plus patient, plus confiant dans sa force et dans le triomphe éventuel de la justice.

La nouvelle insulte qui vient de lui être lancée à Québec l'a trouvé tout à fait digne, et fermement décidé à attendre le moment opportun pour revendiquer ses droits au moyen de l'urne électorale.

Nous avons conscience que nous faisons une œuvre méritoire en travaillant à la diffusion des saines idées libérales, et nous nous réjouissons d'avoir contribué dans la mesure de nos moyens, à préparer le triomphe de la cause populaire.

Nous remercions nos nombreux lecteurs et fidèles abonnés du puissant concours qu'ils nous ont accordé, et nous leur promettons que nous continuerons à travailler avec tout le zèle possible à la propagation des idées qui nous sont chères.

SCANDALES RETROSPECTIFS

En supposant que le lieutenant-gouverneur ait le droit de renvoyer ses ministres lorsque ceux-ci sont accusés de malversations, — droit que nous refusons de lui reconnaître, parce que les ministres sont responsables au peuple de la province et non au fonctionnaire du gouvernement fédéral, — cet acte autoritaire ne pourrait, en aucun cas, être motivé par des accusations se rapportant à des faits antérieurs aux dernières élections générales.

M. Angers et ses complices l'avaient bien compris, puisqu'ils se sont donné tant de peine pour convaincre le cabinet Mercier de culpabilité dans l'affaire de la Baie des Chaleurs.

Leur tentative de dénoûement ayant complètement échoué sur ce point, ils se sont vus forcés d'instituer, en vertu de leur autorité usurpée, un tribunal d'inquisition chargé de dénicher d'autres scandales, propres à fournir un semblant d'excuse à leur injustifiable abus d'autorité.

Cette incomparable machine à moucharner n'a pas eu beaucoup de succès à Montréal, où elle s'est complètement détraquée au service de ses maîtres, après avoir inutilement tenté de ressusciter d'anciens scandales. On vient de la raffoler à neuf et de l'expédier à Québec où elle va continuer le même jeu, avec un succès tout aussi négatif.

Pendant qu'on la trimbalait d'une ville à l'autre, cherchant partout des crimes à reprocher aux anciens ministres, évitant avec soin de mettre en lumière tout ce qui est de nature à compromettre les politiciens conservateurs, les journaux à la solde des carottiers d'Ottawa lui viennent en aide.

Ils ont entrepris de ramener à la surface toutes les anciennes accusations portées contre le Cabinet Mercier et ses amis, antérieurement aux élections générales de 1890.

Ce qui leur fournit, par le temps qui court à peu près toute la matière à lire qu'ils livrent à leurs lecteurs, ce sont ces vieux procès déjà plaqués devant le tribunal de l'opinion publique et jugés par l'électeur, qui s'est prononcé en faveur des accusés.

Ainsi, avant-hier encore, le *Matin*, journal fondé dans les intérêts de la clique, organe que le fameux L. P. Pelletier se paie à même les fonds affectés à l'impression de la *Gazette Officielle*, contenait environ deux pages d'autographies et de pièces officielles tendant à établir que M. Basouloil s'est fait payer une commission pour la perception des sommes dues au gouvernement, tout comme M. Lacoste l'avait fait sous le règne des conservateurs.

Tous ces documents portent la date de 1889, et sont par conséquent antérieurs aux dernières élections générales qui ont donné la majorité à M. Mercier.

Tous ces chiffres ont été discutés à la Chambre, dans les journaux et dans les assemblées publiques.

Il s'agit de s'entendre une bonne fois. Pourquoi le cabinet Mercier a-t-il été renvoyé? Et c'est à cause de l'affaire Pacaud-Armstrong? Dans ce cas la Commission Royale nommée pour s'enquérir de cette affaire exoneré les ministres et par conséquent condamne le coup d'État.

Est-ce pour d'autres notes commises avant les élections? Alors c'est le peuple qui a abattu les ministres des crimes que vous leur imputez.

Si vous êtes à ce point résolu à ne pas tenir compte des décisions de l'électeur, pourquoi faites-vous de nouvelles élections?

Est-ce pour demander au peuple de se condamner lui-même et de donner à votre série de coups d'État le cachet légal qui lui manque?

Vous reconnaissez donc que lui seul a le pouvoir de décider en dernier ressort; que vous avez besoin de son approbation pour vous confirmer dans les fonctions que vous avez usurpées?

Mais alors, si le peuple possède le pouvoir suprême, de quel droit avez-vous méconnu son autorité?

Pourquoi ne vous êtes-vous pas soumis au verdict qu'il a rendu en 1890 sur ces mêmes questions que vous soulevez aujourd'hui?

Si vos investigations sont tellement étendues qu'elles doivent s'appliquer aux anciens parlements pourquoi les limites-vous à certains faits en ce qui concerne

le temps qui s'est écoulé depuis les dernières élections?

Pourquoi n'avez-vous pas voulu aller jusqu'au fond de l'affaire de la Baie des Chaleurs?

Pourquoi ne faites-vous pas une enquête sur l'affaire Riopel-Robitaille, sur le chemin de fer de Témiscouata et sur les nombreuses accusations portées contre M. L. P. Pelletier?

Et puisque vous êtes en frais de chercher des scandales dans l'histoire ancienne, il n'y a pas de raison pour que vous ne remontiez pas jusqu'à l'origine du carottage ce qui vous mènerait à l'origine du parti tory.

Ce serait long mais très édifiant, et vous n'y perdriez rien, car l'histoire de vos scandales est tellement connue que le public n'apprendrait rien de bien nouveau sur votre compte.

Les élections contestées

Les lois qui régissent les contestations d'élection ont peut-être été faites dans le but d'empêcher la corruption et d'assurer à la majorité des électeurs de choisir le député qu'ils ont élu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en pratique, elles produisent ordinairement tout le contraire.

Après, le gouvernement s'empresse de faire proclamer immédiatement, par le greffier de la couronne en chancellerie, toutes les élections qui lui ont été favorables. Trente jours après, il est trop tard pour contester ces élections.

Quant aux députés de l'opposition, on tarde le plus possible à proclamer leur élection, afin de donner à leurs adversaires le temps de recueillir les \$1,000 de dépôt exigés et les prétexes plus ou moins futiles qui doivent appuyer la requête.

Les entrepreneurs, gorgés par le gouvernement à même les deniers publics, ont bientôt fait de souscrire le montant requis, et quant aux prétextes, il suffit qu'un tory déguisé ait donné un repas, au nom du candidat libéral et à l'insu de ce dernier, pour faire invalider l'élection d'un adversaire du gouvernement.

Presque tous les juges sont d'anciens conservateurs qui le gouvernement récompense de leurs services politiques en les élevant au banc judiciaire. Ils dépendent du gouvernement pour leur promotion, et des événements tout récents nous ont assez éclairés sur l'impartialité que l'on peut attendre de leur part dans un procès politique.

La moindre irrégularité ou fait de procédure suffit pour faire renvoyer une requête demandant l'invalidation de l'élection d'un député ministériel, tandis que l'oppositioniste qui voit son élection contestée peut être assuré qu'il n'emploiera ni le vert et le noir pour lui enlever son siège.

Conséquences: beaucoup plus d'élections contestées et beaucoup moins de pétitions renvoyées lorsque le défendeur est un libéral.

Ce n'est pas tout: le gouvernement émet quand bon lui semble les brevets ordonnant de nouvelles élections. Il choisit son heure, attaque les comités les uns après les autres; si la session approche il emploie d'abord toute son influence corruptrice à se faire élire des partisans dans les comités qu'il peut contrôler et laisse les autres sans représentants pendant une partie de la session.

Avec tous ces moyens à sa disposition, moyens dont il abuse étonnamment, comment s'étonner qu'il ait réussi à augmenter sa majorité servile?

Mais ce qu'il y a de plus criant dans tout le corps de loi qui régit les élections contestées, c'est qu'un candidat mis frauduleusement en possession d'un mandat, avec le concours du gouvernement qui tient à le conserver, peut continuer à siéger pendant plusieurs sessions avant qu'il soit possible de le déloger.

M. Conrad Pelletier par exemple doit, par jugement de la cour, faire une deuxième session avant que l'on puisse procéder à l'audition des témoins dans sa cause, et l'on a vu des députés frauduleusement élus servir pendant tout un parlement.

Lorsque le tribunal statuant sur leur cas et déclarait qu'ils n'avaient pas le droit de siéger, le mandat de leurs collègues, dont l'élection n'avait pas été contestée, était expiré.

Pour les électeurs du comté, cette injustice est tout ce que l'on peut imaginer de plus odieux. Passe encore pour défranchiser un comté, mais le faire représenter contre son gré par un homme qu'il a repoussé, c'est le comble de la dérision.

Il devrait y avoir un moyen de disposer plus sommairement des contestations d'élections, de les rendre en même temps plus faciles et moins vexatoires, d'empêcher qu'un aventurier frauduleusement élu détermine le mandat de celui qui a été régulièrement choisi, et de rendre impossible l'intervention intéressée du gouvernement dans l'incubation et l'élection de ce genre de procès.

Les infractions directes flagrantes, ateuées par les objections insérées dans les livres de poids, commises si fréquemment par des sous-officiers rapporteurs aussi autochères que s'ils étaient lieutenants-gouverneurs d'une province canadienne-française, devraient être punies dans chaque cas. Ce sont les plus nombreuses et les plus tolérées. On n'y fait pas assez pas attention et l'on passe des années à discuter si un électeur a invité son ami à un dîner chez lui le jour du scrutin. Encore une fois, pour être efficaces les lois en question devraient être simplifiées, offrir aux électeurs des moyens peu coûteux et expéditifs d'obtenir réparation et de renvoyer, non pas chez eux mais en prison, les candidats ou leurs partisans qui comptent sur la fraude pour écouler un mandat.

Si tous les tripoteurs étaient traités ainsi, même lorsqu'ils qualifient leurs adversaires de voleurs, on finirait par épurer notre atmosphère politique qu'ils empoisonnent depuis vingt-cinq ans. Cela ne ferait pas l'affaire de nos exploit-

teurs et c'est pour cela qu'ils se gardent bien de modifier les lois existantes qui les servent à merveille.

## CRIS DU CŒUR

Faites-les arrêter! s'écrie la *Press*, en voyant les adversaires du despotisme démolir l'échafaudage de mensonges sur lequel les voleurs du pouvoir ont juché leur gouvernement de contrebande.

Le *Monde* va plus loin, ses instincts l'attirent vers le pénitencier où l'ami de cœur et le bras droit de son directeur purge une sentence en attendant que les vicissitudes de la justice humaine lui rendent son copain d'élection.

Il n'y a rien de tel que l'imminence d'une correction méritée pour pousser les coupables à supplier les gens de faire arrêter la main vengeresse de ceux qu'ils ont dépouillés. Aussi la *Press* a-t-elle choisi hier comme titre de son premier Montréal ces paroles plaintives: *Faites-les arrêter*. Le dernier paragraphe de son article commence comme suit:

"Encore une fois, faites arrêter les coupables, s'il y en a."

Il est clair que s'il y en a, il sera assez difficile de les faire arrêter. Il faut pourtant faire arrêter quelqu'un pour calmer les inquiétudes du confrère. De fait, ceux qu'il veut faire arrêter ce ne sont pas les coupables, mais les électeurs qui se préparent à châtier les coupables. Pourtant, ses conclusions ne sont pas très charitables envers les complices du M. Nantel. Les voici:

"La justice, la conscience publique, l'honneur de la province l'exigent; ceux qui ont le pouvoir et le devoir de punir les criminels sont plus coupables qu'eux lorsqu'ils les laissent vivre impunément et tranquillement au milieu des honnêtes gens."

C'est M. Pelletier qui ne sera pas content!

Quant au *Monde*, s'il est très indulgent envers la clique McGreevy qui lui a fourni \$25,000 de l'argent extorqué au public, il se montre d'une rigueur extrême à l'endroit de Bigot et ses complices, une autre clique qui, lui ayant légué l'héritage de ses vertus, n'a plus de butin à partager avec lui.

Les tripoteurs de l'autre siècle ne lui inspirent aucune crainte, il n'attend d'eux aucune faveur, ils ne lui ont jamais donné \$25,000 et il les condamne avec autant d'enthousiasme qu'il en met à exposer leurs imitateurs.

Quant aux Bigots de nos jours, ils le connaît et pour cause: Voici ce qu'il en dit:

Nos Bigots ne feront pas de restitution, cela n'est pas douteux. Nos lois trop relaxées, offrent aux voleurs, tant de facilités, pour mettre le fruit de leurs rapines à l'abri, qu'il sera impossible de faire rentrer dans le Trésor tout ou partie de ce qui lui a été ravi.

Ainsi c'est entendu. Le public peut faire son deuil des \$25,000 engrouffés dans la caisse du *Monde* avec les \$29,000 de sir Hector et les \$15,000 de sir A. P.

Mais, continue-t-il, s'il n'y pas moyen de faire rendre gorge à ces pillards, il y a les pénitenciers, et la conscience publique demande à grands cris que ses portes se ferment sur ces hommes, qui ont déshonoré notre nom et conduit la province à la ruine.

Si ces gens ne passent pas le reste de leur existence dans les prisons, il faudra les supprimer, les démolir à ras de terre, car personne ne doit plus être détenu.

On n'a jamais pu savoir si ce sont les pillards ou les prisons que le *Monde* veut démolir à ras de terre. Il faut croire que ce sont les prisons. Car plutôt que de démolir son ex agent d'élection et ses bailleurs de fonds, ou de s'enfermer avec eux et ses \$25,000 pour le reste de son existence, M. Vanasse se résignerait à vivre libre avec ses \$25,000, duilé pour cela tout démolir à ras de terre à commencer par la constitution jusques à et compris les prisons ou l'on déloge d'enfermer les journalistes gorgés du produit des rapines fédérales.

Il paraît que le mot d'ordre a été donné, puisque nous voyons le même jour plusieurs journaux reptiliens déclarer que le public insiste pour que quel qu'un fasse arrêter quelqu'un.

Nous discutons la clique de mettre ses ridicules menaces à exécution. Le jour où des citoyens respectables seraient poursuivis par les voleurs du pouvoir, ceux-ci, dont la culpabilité ne saurait être niée, auraient à répondre de toutes les fraudes qu'ils ont commises à la face du public.

Les arrestations peuvent se faire à deux, en dépit du fait que le procureur-général en fonction appartient à la clique; en dépit du fait qu'il n'ose pas apposer son nom aux poursuites qu'il autorise.

Musique à sacrifice

Ayant à liquider notre maison pour nous occuper exclusivement du Parc Salmer nous vendons la musique en folles à moitié prix; les volumes ordinaires à moitié prix; les volumes à prix net à 25 cts; les instruments pour fanfares et orchestras à prix extrêmement réduits; ainsi que les pianos et harmoniums. Pour être expédiés par la poste aux conditions ci-haut mentionnées, il faudra ajouter 10 cts sur la musique en feuilles et 20 cts sur les volumes. Nous remplacerons les morceaux qui pourraient nous manquer par d'autres de la même valeur et à notre choix. Larvigne et Laque, 1407 rue Notre-Dame. 6-302

N. Y. Piano Co

Cette compagnie offre à ses pratiqués des avantages spéciaux dans l'achat de beaux pianos. Elle est l'agent des célèbres pianos Weber et Decker, de New-York et autres fabriques américaines auxquelles on peut se fier. Voyez leurs annonces cette semaine. 5-3-92

MEXICAN FRUIT

Chewing Gum

ENREGISTRÉ

La seule Gomme Médicinale fabriquée au Canada.— C'est celle le moroson. Étayer la

C. R. SOMERVILLE, London, Canada.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LE FEU ET LA VIE

# GUARDIAN

## D'ANGLETERRE.

ÉTABLIE EN 1821 ET DUMENT AUTORISÉE PAR ACTES SPÉCIAUX DU PARLEMENT

AVEC LAQUELLE EST AMALGAMÉ

### La Cie d'Assurance "CITIZENS" du Canada

CAPITAL SOUSCRIT.....\$10,000,000

CAPITAL PAYÉ.....5,000,000

FONDS TOTAL.....22,000,000

REVENU ANNUEL.....4,500,000

SUCCESSALE AU CANADA:

### GUARDIAN ASSURANCE BUILDING, Montreal

#### SYNDICS:

L'HON. J. J. C. ABBOTT, ANDREW ALLAN, Ecr

H. MONTAGU ALLAN, Ecr ALP. DESJARDINS, Ecr, M. P.

C. D. PROCTOR, Ecr. W. M. RAMSAY, Ecr.

Gérant de la Succursale---E. P. HEATON.

Sous-Gérant---G. A. ROBERTS.

#### INSPECTEURS:

Pour Ontario---ALEXANDER STEWART

Pour Québec---C. GELINAC

Auditeurs---MM. McINT

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 22.— Il n'y a toujours pas de ministre. Le président Carnot ne se décide pas à démissionner. M. Ribot paraît avoir renoncé à la présidence du conseil. Des dernières nouvelles reçues de l'Élysée...

La tempête en Europe

Londres, 23.— Il s'est produit, samedi dernier, dans le port de Queens-town un phénomène que l'on voit rarement dans les ports de mer. La tempête faisait rage et à un moment, les personnes qui étaient sur le port ont vu une colonne d'eau immense se soulever en tourbillonnant avec rapidité...

UN NAVIRE FRANÇAIS, LE TRIANGLE

Un navire français, le Triangle, a coulé bas au large des îles Scilly; trois hommes de son équipage sont noyés et dix-sept autres ont été amenés à Falmouth par des bateaux de sauvetage.

Sur terre la tempête a été tout aussi terrible

Les dégâts en Angleterre sont énormes. En Espagne, les inondations continuent et causent de vives appréhensions aux populations qui redoutent des dégâts sérieux. Le Guadalquivir ne cesse de monter; il est déjà à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA (Limited) AVIN.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de la Téléphone de Bell au Canada a eu lieu le 20 février 1913, à 10 heures de la matinée, au Grand Hotel de Montréal.

LOTS DE CHOIX EN VENTE POUR BATIR

UN LYNCH PAR LE FEU

La ville de Texarkana (Arkansas) vient d'être le théâtre d'un lynch des plus dramatiques et qui a causé la plus vive agitation dans toute cette région où les exécutions sommaires sont toujours en cours.

BOULEVARD ST-DENIS.

Rue St Denis, lots 150 et 151. Rue de l'Avenue Cowan, 100 et 101. Rue Huxley, lots 100 et 101.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. HAUT DE LA RUE HUTCHISON.—Vente de la maison de l'Épave, à une mi-cheminée de la rue Hutchison. Lots, 100 pieds de profondeur. Prix, 200 dollars.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. Téléphone 2433. Les nouvelles de l'attentat s'étaient rapidement répandues dans toute la région et y a causé une telle indignation qu'en quelques instants des centaines d'hommes de bonne volonté, armés de carabines à répétition et de fusils de chasse partaient à la poursuite du négre. Alors a commencé une véritable chasse à l'homme, qui n'a pas duré moins de huit jours et pour laquelle on a employé des limiers, mais sans succès.

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 22.— Il n'y a toujours pas de ministre. Le président Carnot ne se décide pas à démissionner. M. Ribot paraît avoir renoncé à la présidence du conseil. Des dernières nouvelles reçues de l'Élysée...

La tempête en Europe

Londres, 23.— Il s'est produit, samedi dernier, dans le port de Queens-town un phénomène que l'on voit rarement dans les ports de mer. La tempête faisait rage et à un moment, les personnes qui étaient sur le port ont vu une colonne d'eau immense se soulever en tourbillonnant avec rapidité...

UN NAVIRE FRANÇAIS, LE TRIANGLE

Un navire français, le Triangle, a coulé bas au large des îles Scilly; trois hommes de son équipage sont noyés et dix-sept autres ont été amenés à Falmouth par des bateaux de sauvetage.

Sur terre la tempête a été tout aussi terrible

Les dégâts en Angleterre sont énormes. En Espagne, les inondations continuent et causent de vives appréhensions aux populations qui redoutent des dégâts sérieux. Le Guadalquivir ne cesse de monter; il est déjà à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA (Limited) AVIN.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de la Téléphone de Bell au Canada a eu lieu le 20 février 1913, à 10 heures de la matinée, au Grand Hotel de Montréal.

LOTS DE CHOIX EN VENTE POUR BATIR

UN LYNCH PAR LE FEU

La ville de Texarkana (Arkansas) vient d'être le théâtre d'un lynch des plus dramatiques et qui a causé la plus vive agitation dans toute cette région où les exécutions sommaires sont toujours en cours.

BOULEVARD ST-DENIS.

Rue St Denis, lots 150 et 151. Rue de l'Avenue Cowan, 100 et 101. Rue Huxley, lots 100 et 101.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. HAUT DE LA RUE HUTCHISON.—Vente de la maison de l'Épave, à une mi-cheminée de la rue Hutchison. Lots, 100 pieds de profondeur. Prix, 200 dollars.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. Téléphone 2433. Les nouvelles de l'attentat s'étaient rapidement répandues dans toute la région et y a causé une telle indignation qu'en quelques instants des centaines d'hommes de bonne volonté, armés de carabines à répétition et de fusils de chasse partaient à la poursuite du négre. Alors a commencé une véritable chasse à l'homme, qui n'a pas duré moins de huit jours et pour laquelle on a employé des limiers, mais sans succès.

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 22.— Il n'y a toujours pas de ministre. Le président Carnot ne se décide pas à démissionner. M. Ribot paraît avoir renoncé à la présidence du conseil. Des dernières nouvelles reçues de l'Élysée...

La tempête en Europe

Londres, 23.— Il s'est produit, samedi dernier, dans le port de Queens-town un phénomène que l'on voit rarement dans les ports de mer. La tempête faisait rage et à un moment, les personnes qui étaient sur le port ont vu une colonne d'eau immense se soulever en tourbillonnant avec rapidité...

UN NAVIRE FRANÇAIS, LE TRIANGLE

Un navire français, le Triangle, a coulé bas au large des îles Scilly; trois hommes de son équipage sont noyés et dix-sept autres ont été amenés à Falmouth par des bateaux de sauvetage.

Sur terre la tempête a été tout aussi terrible

Les dégâts en Angleterre sont énormes. En Espagne, les inondations continuent et causent de vives appréhensions aux populations qui redoutent des dégâts sérieux. Le Guadalquivir ne cesse de monter; il est déjà à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA (Limited) AVIN.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de la Téléphone de Bell au Canada a eu lieu le 20 février 1913, à 10 heures de la matinée, au Grand Hotel de Montréal.

LOTS DE CHOIX EN VENTE POUR BATIR

UN LYNCH PAR LE FEU

La ville de Texarkana (Arkansas) vient d'être le théâtre d'un lynch des plus dramatiques et qui a causé la plus vive agitation dans toute cette région où les exécutions sommaires sont toujours en cours.

BOULEVARD ST-DENIS.

Rue St Denis, lots 150 et 151. Rue de l'Avenue Cowan, 100 et 101. Rue Huxley, lots 100 et 101.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. HAUT DE LA RUE HUTCHISON.—Vente de la maison de l'Épave, à une mi-cheminée de la rue Hutchison. Lots, 100 pieds de profondeur. Prix, 200 dollars.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. Téléphone 2433. Les nouvelles de l'attentat s'étaient rapidement répandues dans toute la région et y a causé une telle indignation qu'en quelques instants des centaines d'hommes de bonne volonté, armés de carabines à répétition et de fusils de chasse partaient à la poursuite du négre. Alors a commencé une véritable chasse à l'homme, qui n'a pas duré moins de huit jours et pour laquelle on a employé des limiers, mais sans succès.

LA PATRIE

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 22.— Il n'y a toujours pas de ministre. Le président Carnot ne se décide pas à démissionner. M. Ribot paraît avoir renoncé à la présidence du conseil. Des dernières nouvelles reçues de l'Élysée...

La tempête en Europe

Londres, 23.— Il s'est produit, samedi dernier, dans le port de Queens-town un phénomène que l'on voit rarement dans les ports de mer. La tempête faisait rage et à un moment, les personnes qui étaient sur le port ont vu une colonne d'eau immense se soulever en tourbillonnant avec rapidité...

UN NAVIRE FRANÇAIS, LE TRIANGLE

Un navire français, le Triangle, a coulé bas au large des îles Scilly; trois hommes de son équipage sont noyés et dix-sept autres ont été amenés à Falmouth par des bateaux de sauvetage.

Sur terre la tempête a été tout aussi terrible

Les dégâts en Angleterre sont énormes. En Espagne, les inondations continuent et causent de vives appréhensions aux populations qui redoutent des dégâts sérieux. Le Guadalquivir ne cesse de monter; il est déjà à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA (Limited) AVIN.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de la Téléphone de Bell au Canada a eu lieu le 20 février 1913, à 10 heures de la matinée, au Grand Hotel de Montréal.

LOTS DE CHOIX EN VENTE POUR BATIR

UN LYNCH PAR LE FEU

La ville de Texarkana (Arkansas) vient d'être le théâtre d'un lynch des plus dramatiques et qui a causé la plus vive agitation dans toute cette région où les exécutions sommaires sont toujours en cours.

BOULEVARD ST-DENIS.

Rue St Denis, lots 150 et 151. Rue de l'Avenue Cowan, 100 et 101. Rue Huxley, lots 100 et 101.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. HAUT DE LA RUE HUTCHISON.—Vente de la maison de l'Épave, à une mi-cheminée de la rue Hutchison. Lots, 100 pieds de profondeur. Prix, 200 dollars.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. Téléphone 2433. Les nouvelles de l'attentat s'étaient rapidement répandues dans toute la région et y a causé une telle indignation qu'en quelques instants des centaines d'hommes de bonne volonté, armés de carabines à répétition et de fusils de chasse partaient à la poursuite du négre. Alors a commencé une véritable chasse à l'homme, qui n'a pas duré moins de huit jours et pour laquelle on a employé des limiers, mais sans succès.

LA PATRIE

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 22.— Il n'y a toujours pas de ministre. Le président Carnot ne se décide pas à démissionner. M. Ribot paraît avoir renoncé à la présidence du conseil. Des dernières nouvelles reçues de l'Élysée...

La tempête en Europe

Londres, 23.— Il s'est produit, samedi dernier, dans le port de Queens-town un phénomène que l'on voit rarement dans les ports de mer. La tempête faisait rage et à un moment, les personnes qui étaient sur le port ont vu une colonne d'eau immense se soulever en tourbillonnant avec rapidité...

UN NAVIRE FRANÇAIS, LE TRIANGLE

Un navire français, le Triangle, a coulé bas au large des îles Scilly; trois hommes de son équipage sont noyés et dix-sept autres ont été amenés à Falmouth par des bateaux de sauvetage.

Sur terre la tempête a été tout aussi terrible

Les dégâts en Angleterre sont énormes. En Espagne, les inondations continuent et causent de vives appréhensions aux populations qui redoutent des dégâts sérieux. Le Guadalquivir ne cesse de monter; il est déjà à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA (Limited) AVIN.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de la Téléphone de Bell au Canada a eu lieu le 20 février 1913, à 10 heures de la matinée, au Grand Hotel de Montréal.

LOTS DE CHOIX EN VENTE POUR BATIR

UN LYNCH PAR LE FEU

La ville de Texarkana (Arkansas) vient d'être le théâtre d'un lynch des plus dramatiques et qui a causé la plus vive agitation dans toute cette région où les exécutions sommaires sont toujours en cours.

BOULEVARD ST-DENIS.

Rue St Denis, lots 150 et 151. Rue de l'Avenue Cowan, 100 et 101. Rue Huxley, lots 100 et 101.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. HAUT DE LA RUE HUTCHISON.—Vente de la maison de l'Épave, à une mi-cheminée de la rue Hutchison. Lots, 100 pieds de profondeur. Prix, 200 dollars.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. Téléphone 2433. Les nouvelles de l'attentat s'étaient rapidement répandues dans toute la région et y a causé une telle indignation qu'en quelques instants des centaines d'hommes de bonne volonté, armés de carabines à répétition et de fusils de chasse partaient à la poursuite du négre. Alors a commencé une véritable chasse à l'homme, qui n'a pas duré moins de huit jours et pour laquelle on a employé des limiers, mais sans succès.

LA PATRIE

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 22.— Il n'y a toujours pas de ministre. Le président Carnot ne se décide pas à démissionner. M. Ribot paraît avoir renoncé à la présidence du conseil. Des dernières nouvelles reçues de l'Élysée...

La tempête en Europe

Londres, 23.— Il s'est produit, samedi dernier, dans le port de Queens-town un phénomène que l'on voit rarement dans les ports de mer. La tempête faisait rage et à un moment, les personnes qui étaient sur le port ont vu une colonne d'eau immense se soulever en tourbillonnant avec rapidité...

UN NAVIRE FRANÇAIS, LE TRIANGLE

Un navire français, le Triangle, a coulé bas au large des îles Scilly; trois hommes de son équipage sont noyés et dix-sept autres ont été amenés à Falmouth par des bateaux de sauvetage.

Sur terre la tempête a été tout aussi terrible

Les dégâts en Angleterre sont énormes. En Espagne, les inondations continuent et causent de vives appréhensions aux populations qui redoutent des dégâts sérieux. Le Guadalquivir ne cesse de monter; il est déjà à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA (Limited) AVIN.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de la Téléphone de Bell au Canada a eu lieu le 20 février 1913, à 10 heures de la matinée, au Grand Hotel de Montréal.

LOTS DE CHOIX EN VENTE POUR BATIR

UN LYNCH PAR LE FEU

La ville de Texarkana (Arkansas) vient d'être le théâtre d'un lynch des plus dramatiques et qui a causé la plus vive agitation dans toute cette région où les exécutions sommaires sont toujours en cours.

BOULEVARD ST-DENIS.

Rue St Denis, lots 150 et 151. Rue de l'Avenue Cowan, 100 et 101. Rue Huxley, lots 100 et 101.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. HAUT DE LA RUE HUTCHISON.—Vente de la maison de l'Épave, à une mi-cheminée de la rue Hutchison. Lots, 100 pieds de profondeur. Prix, 200 dollars.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. Téléphone 2433. Les nouvelles de l'attentat s'étaient rapidement répandues dans toute la région et y a causé une telle indignation qu'en quelques instants des centaines d'hommes de bonne volonté, armés de carabines à répétition et de fusils de chasse partaient à la poursuite du négre. Alors a commencé une véritable chasse à l'homme, qui n'a pas duré moins de huit jours et pour laquelle on a employé des limiers, mais sans succès.

LA PATRIE

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Paris, 22.— Il n'y a toujours pas de ministre. Le président Carnot ne se décide pas à démissionner. M. Ribot paraît avoir renoncé à la présidence du conseil. Des dernières nouvelles reçues de l'Élysée...

La tempête en Europe

Londres, 23.— Il s'est produit, samedi dernier, dans le port de Queens-town un phénomène que l'on voit rarement dans les ports de mer. La tempête faisait rage et à un moment, les personnes qui étaient sur le port ont vu une colonne d'eau immense se soulever en tourbillonnant avec rapidité...

UN NAVIRE FRANÇAIS, LE TRIANGLE

Un navire français, le Triangle, a coulé bas au large des îles Scilly; trois hommes de son équipage sont noyés et dix-sept autres ont été amenés à Falmouth par des bateaux de sauvetage.

Sur terre la tempête a été tout aussi terrible

Les dégâts en Angleterre sont énormes. En Espagne, les inondations continuent et causent de vives appréhensions aux populations qui redoutent des dégâts sérieux. Le Guadalquivir ne cesse de monter; il est déjà à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA (Limited) AVIN.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de la Téléphone de Bell au Canada a eu lieu le 20 février 1913, à 10 heures de la matinée, au Grand Hotel de Montréal.

LOTS DE CHOIX EN VENTE POUR BATIR

UN LYNCH PAR LE FEU

La ville de Texarkana (Arkansas) vient d'être le théâtre d'un lynch des plus dramatiques et qui a causé la plus vive agitation dans toute cette région où les exécutions sommaires sont toujours en cours.

BOULEVARD ST-DENIS.

Rue St Denis, lots 150 et 151. Rue de l'Avenue Cowan, 100 et 101. Rue Huxley, lots 100 et 101.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. HAUT DE LA RUE HUTCHISON.—Vente de la maison de l'Épave, à une mi-cheminée de la rue Hutchison. Lots, 100 pieds de profondeur. Prix, 200 dollars.

McCUAIG & MAINWARING

147 RUE ST-JACQUES. Téléphone 2433. Les nouvelles de l'attentat s'étaient rapidement répandues dans toute la région et y a causé une telle indignation qu'en quelques instants des centaines d'hommes de bonne volonté, armés de carabines à répétition et de fusils de chasse partaient à la poursuite du négre. Alors a commencé une véritable chasse à l'homme, qui n'a pas duré moins de huit jours et pour laquelle on a employé des limiers, mais sans succès.

"August Flower"
Maladies Biliennes, Constipation, Douleurs dans l'estomac.
JESSE BARKER
HUMBOLDT
KANSAS
G. G. GREEN, Seul Fabricant
Woodbury, New Jersey, U. S. A., et Toronto Canada.

Cressé & Décarries, AVOCATS, ETC.
No. 77, Rue Saint-Jacques, Montréal.
Louis Belanger, L. L. B., AVOCAT
No. 16, RUE SAINT-JACQUES, 17 nov-12

J. EMILE VANIER, Architecte et Mesureur
INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR
107 RUE ST-JACQUES, 107
F. BOISMENU, ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bureau de Propriétés Foncières—11 Cote de la Place d'Armes.
F. ED. MELOCHE, ARTISTE PEINTRE, DÉCORATEUR
C. A. LEFEBVRE, Architecte, Évaluateur et Mesureur.
J. A. BEAUNE & J. E. LAURENT, Architectes et Mesureurs.
L. P. MONTBRIAND, Architecte et Mesureur.
MEUBLES. Spécialité pour les CHAISES.
Ducharme, Ledue & Bourque, Ingénieurs civils et Arpenteurs.
V. LACOMBE, ARCHITECTE ET MESUREUR.
FRANCIS GIROUX, IMPORTATION DE FINS, COGNACS, LIQUEURS.
A. NAUD, Vins, Spiritueux, Liqueurs et Huiles.
PAUZE & LAMOUCHE, MAISONNETTES ET PENSEIGNES.
LALONDE & GIRARD, MANUFACTURIERS DE FERTES, CHAMPS, JARDINS, MOULINS, DIAPHRAGMES.
PIERRE HAMELIN, MANUFACTURIER DE FERTES, CHAMPS, JARDINS, MOULINS, DIAPHRAGMES.
PRECOURST FRERES, Entrepreneurs Menuisiers.
L. N. DENIS, PEINTURES, A BON MARCHÉ.

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

LA PATRIE
Imprimé et publié par
La Compagnie de Publication de la Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES



EXTRA BULLETIN POLITIQUE

La lutte dans le comitè d'Ottawa

Bonnes nouvelles des Deux-Montagnes et de Vaudreuil

L'Assemblée d'hier à St-Gabriel de Brandon

La campagne électorale à St-Hyacinthe

QUARTIER CENTRE

Une grande assemblée aura lieu ce soir en faveur de Phon, James McShane au coin des rues Barré et McCord.

Plusieurs orateurs distingués y porteront la parole.

QUARTIER ST-JACQUES

L'assemblée du comitè de M. Brunet au coin des rues Berré et Roy a été un succès pour le candidat ouvrier.

M. Augé avait convoqué quelques pas de là une grande assemblée de leur côté dans l'après-midi; cependant ils ont droit d'être fiers.

Les orateurs, MM. Jos. Brunet, Samuel Roy, L. E. Morin, Jr., J. T. R. Loranger, Rodolphe Brunet, J. A. Renard, etc., ont été accueillis avec le plus grand enthousiasme.

Une autre assemblée est convoquée pour ce soir au comitè de la rue Ontario.

Que tous s'y rendent en foule.

M. Augé a tenu une petite assemblée, hier soir, au coin des rues Rachel et des Erables.

Il y avait bien 150 personnes; pas d'enthousiasme, pas de verve, des orateurs soporifiques, une température refroidissante, enfin un cirque insignifiant.

Et dire qu'en faisant le rapport de cette assemblée, la *Minerve* a bien fort que M. Augé sera élu par une majorité de 800 voix.

Ces bons biens sont d'une audace, d'un ridicule à faire mourir un homme debout.

La vérité est que M. Augé est moins fort à cette élection qu'à la dernière et que toutes les chances de succès sont en faveur de M. Brunet.

Les usurpateurs ne sont pas en odeur de sainteté parmi les patriotes de la division Est.

JACQUES-CARTIER

Superbe assemblée soir à Ste-Anne de Bellevue.

L'honorable M. Boyer, MM. Madore et W. Mercier ont fait la discussion contre MM. Ducharme et Mallette.

La paroisse de Ste-Anne de Bellevue n'a donné à la dernière élection qu'une majorité de 10 voix à M. Boyer, mais cette année ce dernier est assuré d'une majorité d'au moins cinquante voix.

Les orateurs biens n'y ont pas eu de chances très soirs; la discussion a été tout à l'avantage de nos amis.

Les perspectives sont des plus belles dans Jacques-Cartier pour M. Boyer et M. Descaresses est sûr de mordre la poussière.

JOLIETTE

Le succès de M. Bazinet ne fait plus de doute. Superbe succès hier, à St-Jean-de-Matha, où près de 1000 électeurs s'étaient rendus. M. Bazinet était accompagné de MM. Larochelle et Champagne et M. Tellier, du Dr Lavallée, de MM. Ducharme et Martel.

M. Bazinet répondit à M. Tellier et son discours produisit le plus excellent effet. M. Ducharme lui succéda.

M. Michel Larochelle, président du Club National, prononça ensuite un éloquent discours; il passa d'abord en revue les accusations de M. Tellier, puis il traita la question constitutionnelle.

Le Dr Lavallée donna une nouvelle exhibition de ses acrobates de rage au souvenir de son siège au conseil législatif.

Notre ami M. Champagne, avocat, fit ensuite la biographie de M. Tellier, puis il donna la question constitutionnelle.

Nous amis sont pleins d'enthousiasme et St-Jean donnera une magnifique majorité à M. Bazinet.

VAUDREUIL

Les nouvelles de ce comitè sont excellentes.

Hier, a eu lieu une grande assemblée à Ste-Marthe. MM. Harwood, de la Durantaye et Dr Lalonde ont fait la discussion avec MM. McMillan, Oulmet et Cardinal. M. Oulmet a été souvent interrompu par de braves cultivateurs qui lui posaient des questions au sujet du tarif et le ministre des Pêcheries a été maintes fois réduit à *quai*.

Jamais on n'a vu tant de cabaleurs étrangers à Vaudreuil; ces gens suspects se sont jetés sur ce comitè comme une nuée de corbeaux et dans toutes les paroisses on les voit à l'œuvre.

Nous amis devraient leur faire la chasse pour les empêcher de faire leur sale besogne.

L'or se répandit à flots dans Vaudreuil; le plus maigre personnage qui s'occupait de cette élection dans les intérêts du parti Tory a toujours les poches pleines d'écus qu'il sait semer ici et là. On signale même la présence d'employés fédéraux qui résident dans d'autres comités et qui ont abandonné leur poste sur not d'ordre.

Il y a de la boisson comme aux noces de Cana; et quel'un de Vaudreuil en sait quelque chose.

ASSEMBLÉE DE ST-GABRIEL DE BRANDON

Les de Boucherville voulaient ruer un grand coup et ils l'ont fait. Quel coup! quel grand coup! À la façon Chapleau, même succès. Aussi comme ils ont été roulés ces bons usurpateurs.

M. Allard ouvrit l'assemblée avec la rengaine usuelle et se retira sans avoir pu arracher une seule marque d'approbation des 2,000 électeurs qui l'ont écouté très patiemment.

M. Chénovet lui a répondu victorieusement et les braves qui le foule ne lui a pas ménagé les coups de langue; il défend vaillamment la politique populaire.

Vient ensuite M. Boisvert, le secrétaire conjoint du comitè bleu, qui ne fut guère heureux dans ses remarques.

Puis M. Rodolphe Brunet vint soutenir avec succès la réputation de tribunal favori. Notre ami a fait un magistral discours dont l'effet n'a pu être détruit par la violence de l'attaque des orateurs bleus qui l'ont suivi.

M. Charles Thibault lui succéda et grâce à M. Beausoleil qui l'avait d'avance recommandé à la clemence de l'auditoire, il réussit à se faire entendre.

M. Beausoleil vint ensuite et fit un exposé complet de la situation politique du pays. D'abord en mains il défit l'échafaudage de l'éphémère

présenté par M. Prud'homme et McEvoy et M. Rochon par M. Devlin M.P. et Brooke, avocat de Hull. La discussion a été courtoise et l'assemblée était en faveur de M. Rochon.

M. Rochon est parti depuis lundi le 13 février pour aller dans le fond du comitè. Il a visité les électeurs de Kagabagua, Gracefield, Bouchette, Lowe, Manak, et tous de la vallée de la Gatineau.

M. Rochon sera exceptionnellement fort cette année dans la ville de Hull.

JUGEMENT IMPORTANT

Ce que vaut un acte de la Législature

A propos de la succession Rodier

La cour d'appel a rendu, ce matin, un jugement à la fois intéressant et important.

On se rappelle qu'à une récente session à Québec un certain nombre des héritiers de la succession Rodier ont demandé à la législature pour faire passer un "bill" qui autoriserait l'exécutrice testamentaire de feu C. S. Rodier à donner une rente additionnelle de \$200 à chaque héritier. Le testament n'accorde que \$50 par mois à trois des héritiers et \$100 par mois aux cinq autres.

Le parlement a adopté après une longue discussion la législation demandée et pour s'y conformer, Mme Rodier a payé les \$200 additionnelles dès le premier mois, mais le mois suivant elle s'y refusa.

De là un litige.

Les héritiers mécontents eurent recours à la justice pour faire valoir leurs revendications et le tribunal de première instance leur donna gain de cause.

L'affaire fut portée devant la cour d'Appel qui, ce matin, a rendu son jugement en faveur de l'exécutrice. Les cinq juges qui étaient sur le banc ont émis l'opinion que le mot "ordonner" n'a aucune signification dans ce cas et que rien ne pouvait forcer l'exécutrice testamentaire à payer les \$200.

Le juge en chef a exprimé l'opinion que la législature s'était aventurée dans une voie dangereuse en changeant les dispositions d'un testament et les dernières volontés d'un mourant.

Mariés ce matin

Ce matin, à six heures, à la chapelle de la Côte des Neiges, en présence de M. le curé Marchal, avait lieu la célébration du mariage de M. Emile Demers, maire de St-Jacques, et de M. Demers, de cette cité, avec Mlle Régina Claude, fille cadette de son honneur le maire Claude, de la Côte des Neiges.

M. Aimé Demers, vice-président de la paroisse, officiait.

Grâce à l'amabilité des amis de la famille Claude, les meilleures voix de l'endroit, assistées des symphonies de l'orgue, ont produit leurs harmonies pendant l'office divin.

Parmi les personnes présentes, l'on remarquait, outre la famille Claude, M. Adhémar Demers, avocat et docteur en droit, et M. Demers, étudiant en droit, tous frères du marié, ainsi que M. Amédée Bouchard, notaire de cette ville, son meilleur ami.

Les nouveaux mariés se sont embarqués, ce matin, à 8 heures, pour un voyage de noces aux townships de l'Est.

Nous meilleurs souhaits les accompagnent.

Cour de magistrat

Les causes des ouvriers du Fort William contre la compagnie du Pacifique viennent vendredi matin devant la Cour de Magistrat.

Pad "Eteudard"

Les journaux avaient annoncé que l'Eteudard allait trouver aujourd'hui son jour de résurrection. Mais, informations prises, le pauvre confrère dort encore son sommeil léthargique. Les employés de ce journal et les typographes se sont rendus ce matin au journal, mais n'ont eu aucune besogne à faire.

À quand la réapparition? Personne ne le sait dans tout l'établissement.

Nouvelle association

Les ingénieurs-mécaniciens canadiens-français se sont formés en association hier sous le nom d'Association St-Laurent.

Les officiers suivants ont été élus: Président, J. Guimond; vice-président, C. Turgeon; secrétaire, U. Gendron; assist.-secrétaire, A. Latour; trésorier, J. Martineau.

Comité: J. Bissonnette, H. Bernier, T. Langlois, A. Ducaup, W. Leclerc, R. Drouin, J. Gauthier.

M. Irwin a été nommé gardien et J. Frenette introduit au comité.

L'association comprend actuellement 102 membres.

Démission

Nous apprenons que M. Louis Alphonse Boyer, directeur de farines de Montréal vient de donner sa démission.

Jugement

La Cour d'Appel a rendu jugement ce matin dans l'affaire de la ville de Sorel contre l'ex-échevin Provost. Ce dernier avait été déqualifié par le conseil de Sorel par suite d'un désastre commercial qu'il avait éprouvé et la cour de première instance a décidé qu'en effet M. Provost n'avait pas le droit de siéger.

La Cour d'Appel a maintenu le jugement de la cour de première instance.

Banc de la Reine

Pierre Charest a comparu, ce matin, devant le magistrat de police pour refus de pourvoir à la subsistance de sa famille.

Il a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Association St-Jean-Baptiste

Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de l'Association du 15 courant, nous avons omis le nom de M. L. E. Beauchamp, marchand de la rue Notre-Dame et ex-échevin, comme l'un des nouveaux directeurs élus à cette assemblée. Le bureau de direction trouve maintenant composé de MM. X. Bergeron, J. B. H. Martin, G. Boivin, J. D. Rolland, L. E. Beauchamp et Jos. A. Brault, avec les officiers généraux de l'Association. M. Brault est le président de la Société des Artisans Canadiens-Français.

La Loterie du Peuple

Le prix de \$500 a été gagné par M. E. Silverstone, 2532 rue Notre-Dame; celui de \$250 par Samuel Salomon, un pauvre empailleur de chaises, 94 rue Amherst.

Possibilité

MM. David & Demers, avocats, viennent d'intenter une poursuite en dommages de \$4000 à M. R. White, au nom de M. A. Noël.

Lignes à bon marché de mouchoirs de fantaisie en soie pour dames chez S. Carsley, Mouchoirs spéciaux à Carreux, 1246.

senté par M. Prud'homme et McEvoy et M. Rochon par M. Devlin M.P. et Brooke, avocat de Hull. La discussion a été courtoise et l'assemblée était en faveur de M. Rochon.

M. Rochon est parti depuis lundi le 13 février pour aller dans le fond du comitè. Il a visité les électeurs de Kagabagua, Gracefield, Bouchette, Lowe, Manak, et tous de la vallée de la Gatineau.

M. Rochon sera exceptionnellement fort cette année dans la ville de Hull.

JUGEMENT IMPORTANT

Ce que vaut un acte de la Législature

A propos de la succession Rodier

La cour d'appel a rendu, ce matin, un jugement à la fois intéressant et important.

On se rappelle qu'à une récente session à Québec un certain nombre des héritiers de la succession Rodier ont demandé à la législature pour faire passer un "bill" qui autoriserait l'exécutrice testamentaire de feu C. S. Rodier à donner une rente additionnelle de \$200 à chaque héritier. Le testament n'accorde que \$50 par mois à trois des héritiers et \$100 par mois aux cinq autres.

Le parlement a adopté après une longue discussion la législation demandée et pour s'y conformer, Mme Rodier a payé les \$200 additionnelles dès le premier mois, mais le mois suivant elle s'y refusa.

De là un litige.

Les héritiers mécontents eurent recours à la justice pour faire valoir leurs revendications et le tribunal de première instance leur donna gain de cause.

L'affaire fut portée devant la cour d'Appel qui, ce matin, a rendu son jugement en faveur de l'exécutrice. Les cinq juges qui étaient sur le banc ont émis l'opinion que le mot "ordonner" n'a aucune signification dans ce cas et que rien ne pouvait forcer l'exécutrice testamentaire à payer les \$200.

Le juge en chef a exprimé l'opinion que la législature s'était aventurée dans une voie dangereuse en changeant les dispositions d'un testament et les dernières volontés d'un mourant.

Mariés ce matin

Ce matin, à six heures, à la chapelle de la Côte des Neiges, en présence de M. le curé Marchal, avait lieu la célébration du mariage de M. Emile Demers, maire de St-Jacques, et de M. Demers, de cette cité, avec Mlle Régina Claude, fille cadette de son honneur le maire Claude, de la Côte des Neiges.

M. Aimé Demers, vice-président de la paroisse, officiait.

Grâce à l'amabilité des amis de la famille Claude, les meilleures voix de l'endroit, assistées des symphonies de l'orgue, ont produit leurs harmonies pendant l'office divin.

Parmi les personnes présentes, l'on remarquait, outre la famille Claude, M. Adhémar Demers, avocat et docteur en droit, et M. Demers, étudiant en droit, tous frères du marié, ainsi que M. Amédée Bouchard, notaire de cette ville, son meilleur ami.

Les nouveaux mariés se sont embarqués, ce matin, à 8 heures, pour un voyage de noces aux townships de l'Est.

Nous meilleurs souhaits les accompagnent.

Cour de magistrat

Les causes des ouvriers du Fort William contre la compagnie du Pacifique viennent vendredi matin devant la Cour de Magistrat.

Pad "Eteudard"

Les journaux avaient annoncé que l'Eteudard allait trouver aujourd'hui son jour de résurrection. Mais, informations prises, le pauvre confrère dort encore son sommeil léthargique. Les employés de ce journal et les typographes se sont rendus ce matin au journal, mais n'ont eu aucune besogne à faire.

À quand la réapparition? Personne ne le sait dans tout l'établissement.

Nouvelle association

Les ingénieurs-mécaniciens canadiens-français se sont formés en association hier sous le nom d'Association St-Laurent.

Les officiers suivants ont été élus: Président, J. Guimond; vice-président, C. Turgeon; secrétaire, U. Gendron; assist.-secrétaire, A. Latour; trésorier, J. Martineau.

Comité: J. Bissonnette, H. Bernier, T. Langlois, A. Ducaup, W. Leclerc, R. Drouin, J. Gauthier.

M. Irwin a été nommé gardien et J. Frenette introduit au comité.

L'association comprend actuellement 102 membres.

Démission

Nous apprenons que M. Louis Alphonse Boyer, directeur de farines de Montréal vient de donner sa démission.

Jugement

La Cour d'Appel a rendu jugement ce matin dans l'affaire de la ville de Sorel contre l'ex-échevin Provost. Ce dernier avait été déqualifié par le conseil de Sorel par suite d'un désastre commercial qu'il avait éprouvé et la cour de première instance a décidé qu'en effet M. Provost n'avait pas le droit de siéger.

La Cour d'Appel a maintenu le jugement de la cour de première instance.

Banc de la Reine

Pierre Charest a comparu, ce matin, devant le magistrat de police pour refus de pourvoir à la subsistance de sa famille.

Il a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Association St-Jean-Baptiste

Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de l'Association du 15 courant, nous avons omis le nom de M. L. E. Beauchamp, marchand de la rue Notre-Dame et ex-échevin, comme l'un des nouveaux directeurs élus à cette assemblée. Le bureau de direction trouve maintenant composé de MM. X. Bergeron, J. B. H. Martin, G. Boivin, J. D. Rolland, L. E. Beauchamp et Jos. A. Brault, avec les officiers généraux de l'Association. M. Brault est le président de la Société des Artisans Canadiens-Français.

La Loterie du Peuple

Le prix de \$500 a été gagné par M. E. Silverstone, 2532 rue Notre-Dame; celui de \$250 par Samuel Salomon, un pauvre empailleur de chaises, 94 rue Amherst.

Possibilité

MM. David & Demers, avocats, viennent d'intenter une poursuite en dommages de \$4000 à M. R. White, au nom de M. A. Noël.

Lignes à bon marché de mouchoirs de fantaisie en soie pour dames chez S. Carsley, Mouchoirs spéciaux à Carreux, 1246.

TELEGRAPHIE

LA COMMISSION ROYALE A QUEBEC

Québec, 24.— Les commissaires ont pris leurs sièges à 10.30 heures, a.m. Le juge Pagnoulet a parlé en anglais, seulement. Il y avait une quinzaine de personnes présentes en cour. Son Honneur a dit que les commissaires avaient assigné certains témoins à comparaître devant les commissaires, mais outre ces témoins, toute personne, en le demandant au tribunal, pourrait donner son témoignage.

La commission cesserait de siéger à Québec, aujourd'hui, et continuerait ses séances, demain, à Montréal. Tout témoin pourrait y être entendu.

M. Belleu a porté une accusation contre le gouvernement Mercier et l'a accusé d'avoir nommé M. Deschênes, ci-devant M.P.P. pour Témiscouata, agent de colonisation des townships de ce comitè. Il a dit qu'il avait reçu \$300 d'avance quoiqu'il n'ait fait aucun travail et rendu aucun service.

M. Turgeon, employé dans le département de colonisation a ensuite pris la parole et a produit des documents en faveur de M. Deschênes à cet égard. M. Deschênes a reçu certaines sommes d'argent, dans le mois d'avril qui suivit sa nomination. Le témoin dit qu'il n'y a rien qui fasse voir que M. Deschênes ait rendu aucun service.

La commission s'est ajournée à samedi, 25 février, au Palais de Justice de Montréal.

M. Pécadé a expliqué que les \$20,000 pris par lui, à même le subsidé du chemin de fer de Horeford, tel que démontré hier devant la commission royale, lui étaient dûs par la compagnie de chemin de fer de Horeford, ayant prêté \$20,000 à cette compagnie, un an avant cette date.

M. J. C. Langelier publie, aujourd'hui, une déclaration démontrant que la somme de \$28,546, appropriée par M. Mercier, à même l'argent voté par le conseil municipal de Québec, a été dément payée par lui M. J. C. Langelier à ceux qui avaient des réclamations contre cette compagnie et qu'il n'a en mains les pièces justificatives des sommes qui ont été payées.

Cette question a aussi été examinée au long, lors de l'enquête de la Commission Royale au sujet de l'affaire de la Baie des Chaleurs.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 24.— Le bref pour l'élection partielle de Bromley a été émis hier. La nomination est fixée au 5 mars et la votation au 12.

Le juge Kingsmill a été nommé commissaire dans l'enquête qui doit avoir lieu relativement aux accusations portées par le Dr Spohns contre le député de la paroisse, M. J. C. Langelier.

La chambre de commerce de Montréal demande la coopération de la Chambre de Commerce à Ottawa afin d'insister auprès du gouvernement afin que celui-ci obtienne un *modus vivendi* avec le gouvernement fédéral, par lequel certains produits des deux pays peuvent être échangés selon les premières conditions. Les droits de prohibitions imposés par le gouvernement terre-neuvien ont fait perdre beaucoup de pertes au commerce.

Les anarchistes en Espagne

Madrid, 23.— Des dépêches de Xérès disent que les autorités de cette ville exercent la plus grande surveillance sur les anarchistes. Elles craignent que ceux-ci ne mettent à exécution leurs menaces de vengeance à cause de l'exécution des quatre anarchistes. Grâce à cette vigilance, la police a découvert que plusieurs chefs anarchistes faisaient des provisions d'armes et de munitions, dans le but d'atténuer de nouveaux attentats. On a envahi une maison et y a trouvé cinquante-quatre fusils et un millier de cartouches. On ne dit pas s'il y a eu des arrestations, mais il est probable que les anarchistes, prévenus à temps, ont réussi à s'échapper.

La crise en France

New-York, 24.— Il est dit dans une dépêche de Paris au *Herald* de cette ville que le public commence à s'impatienter des délais apportés dans la formation du nouveau cabinet. Dans les cercles politiques on critique sévèrement M. Carnot. Il semble difficile de trouver des hommes d'Etat qui veuillent et soient capables de sauver le pays de la confusion actuelle. Convaincre le peuple que tel ou tel ministre doit être maintenu à son poste, à tout risque, semble une entreprise puérile.

Le suicide d'une jeune fille

Paris, 23.— On mande de Nancy que la fille du général Tallien, à peine âgée de 16 ans, s'est pendue ce matin. Elle avait promis le mariage à un lieutenant, du nom de Pilot, sans en avoir informé ses parents. Les deux fiancés se sont dédits hier à faire cet acte général. Celui-ci est entré dans un cabinet de toilette et a jeté le lieutenant à la porte de sa maison. Pilot, furieux de cet affront, a attendu le général dans la rue, car il savait que tous les jours à cinq heures le général se rendait au café. Il lui a porté un violent coup de bâton, sans toutefois le blesser grièvement.

La jeune fille, effrayée de la colère de son père et affolée par l'acte d'agression de son fiancé, a pris une grosse corde, s'est enfoncée dans sa chambre et, vers deux heures du matin, s'est pendue au balcon de sa fenêtre. Ce matin les premiers assistants l'ont aperçue, mais lorsqu'on l'a découverte elle n'était plus qu'un cadavre.

La visite de Humbert en Angleterre

Rome, 24.— La *Tribuna* et l'*Italia* annoncent que le roi Humbert a l'intention de visiter l'Angleterre, en juillet prochain.

L'exposition à Chicago

Madrid, 24.— Hier, a eu lieu au ministère de l'Intérieur, une réunion des représentants des principales républiques de l'Amérique Centrale et du sud. Les représentants des Etats-Unis étaient aussi présents. Le but de la réunion était de compléter le programme pour la grande exposition à Chicago. Le sous-secrétaire des Finances, a été nommé le chef de traité de réciprocité entre l'Espagne et les républiques américaines. Sa proposition a été favorablement accueillie, surtout par les représentants du Chili, du Mexique et de l'Amérique centrale.

Société nationale de gymnastique

Ce soir, le 24 février, à 7 heures, assemblée du comitè de cette société au bureau de la chambre de commerce.

Tous ceux qui ont des livrets de souscription sont priés de les présenter d'ici à samedi, soit à M. D. LeGault ou au secrétaire.

Par ordre

Tambours et trompettes

A grands sacrifices. Nous liquetons notre matériel. Lavigne et Lajoie, 157 rue Notre-Dame.

Avis important

Nos lecteurs voudront bien prendre note de l'annonce de la maison de MM. J. C. Hémond & Cie, rue Ste-Thérèse. Cette maison, établie depuis 1870 a toujours donné de grands avantages aux marchands, nous devons donc inviter spécialement les marchands de chaussures de leur rendre une visite avant de faire leurs achats car ils trouveront leurs intérêts et leur rendement vus.

Si vous souffrez de la toux et de crachement, maux de tête, que vous perdez le sens du goût ou de l'odorat, vous êtes affligé du catarrhe, et afin de empêcher de dégénérer en consommation, il devrait se servir promptement du Baume Nasal. Il n'y a pas de cas de cartarrhe qu'il ne puisse guérir, et il apporte un soulagement immédiat au rhume de cerveau. Essayez-le. En vente chez tous les commerçants.

Pianos à sacrifier

Pianos d'occasion de toutes sortes à prix réduits. Nous liquetons notre maison. Lavigne et Lajoie, 157 rue Notre-Dame.

La vente de bottes et chaussures, chez S. Carsley, se continue. Comptes libéraux sur toutes bottes et chaussures.

N. Y. Piano

Nous avons reçu de beaux pianos d'été, cœurs et grands, en bon ordre, que nous liquetons, au mois de par quartier. S'adresser à 225 rue St-Jacques.

Plusieurs beaux pianos Weber, Decker et Voe, du plus beau son et meilleur prix, venant d'être reçus à la N. Y. Piano Co, 225 rue St-Jacques, sont offerts en vente, cette semaine.

Les